L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 7 FEVRIER 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande.—Deux jardiniers et pépiniériste. Bons gages. S'adresser à "American Employment Co.," 79 Bienville. 7fev—1f

On demande—Une jeune femme, bien recommandée, pour faire la cuisine pour une petite famille de trois personnes, et qui devra se rendre utile à la maison. L'endroit est à trois milles de la ville. Bonne maison et bon salaire. S'adresser à GROCER, bureau de l'Abeille. 6fev—6f

A LOUER.

A LOUER—Ecurie encoignure Broad et Orange, place pour 37 têtes d'animaux, avec maison de résidence attenante à la vacherie. S'adresser sur les lieux.
9 déc—10f—jeu et dim

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de maladie et désitant se retirer des affaires, un vendra un café et pension. S'adresser à la lettre "B," bureau du journal. 31 janv—1sem

No. 23,176.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Succession de William Seiferth et femme.

ATTENDU QUE MRS PHILLIPINE WAGNER, résidant à Durkheim, Allemagne, héritière des enfants mineurs Marie Meta Seiferth, Johanna Seiferth et William Seiferth, a été adressée à cette cour pour être autorisée à procéder à la vente de la part appartenant à ladite mineure et les transporter de l'Etat de la Louisiane à Durkheim, Allemagne.

A ces cause par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de produire dans les trente jours qui suivront la première publication de cette annonce, les raisons pour lesquelles la demande de ladite héritière ne serait pas agréée.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1889.
HUGHES J. LAVARGNE,
Député Greffier.
23janv—1f p sem en 30j

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John M. Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,125.—Division A.—Attendu que Eugène M. Shannon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu John M. Shannon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
7 fev—7 12 16 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Thos. McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 7333—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils auront pour lesquelles le compte présenté par Christy Connell exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
30janv—30 fev3 9 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de George W. Charlton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 25,918.—Division C.—Attendu que Mary E. Charlton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George W. Charlton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
7 fev—7 12 16 E. A. LUMINAIS, Greffier.

Succession de Luigi Izzo.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,862—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
31janv—31—5 9fev E. A. LUMINAIS, Greffier.

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 25,690—Division C.—Ordre de Cour—John Binns & Fils, etc. vs leurs créanciers—Qu'une assemblée des créanciers des insolvables John Binns & Fils, John Binns, et John H. Binns comme membres et individuellement, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 14ème jour de février 1889, à 11 heures a. m. dans le dit lieu les termes et conditions par lesquels les propriétés livrées et toutes autres propriétés non comprises dans ce dit doivent être vendues, et aussi de voter sur toute autre mesure qui sera nécessaire pour permettre au syndic de terminer les affaires de cette succession.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1889.
[Signé:] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. KING, Député Greffier.
7fev—3f au 12 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—

Aux créanciers de la raison sociale Isaac Levy & Son et chasseur Isaac Levy et Charles L. Levy, et toutes autres personnes intéressées, salut.

No 24,577—1. K. Levy & Son contre leurs créanciers.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créanciers dans cette affaire, au bureau de W. M. Gurley, notaire, le 7 février 1889, à 11 heures du matin, No 42 rue du Camp.

Par ordre des Hon. F. A. MONROE, N. H. RIGHTOR, ALBERT VOORHIES, T. C. W. ELLIS et F. D. KING, juges de la dite Cour.

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1889.
JAS. D. KING, Député greffier.
5 jan—4fev—30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Joseph Cristina vs. ses créanciers—No 25,801—Ordre de Cour—Que la succession du pétitionnaire Joseph (Giuseppe) Cristina soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 14ème jour de février 1889, à 11 heures a. m., dans le ut de délibérer sur la pétition, concernant cette affaire, faite par l'insolvable pour l'acceptation de la cession de ses biens, pour nommer un syndic et de vote sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues, et que W. O. Hart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1889.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
11jan—3f au 14 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Wm. A. Jansen vs. ses créanciers—No 25,918.—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire William A. Jansen soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, à son bureau, No 56 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de février 1889, à 11 heures A. M., pour procéder à l'administration et délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toute procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1889.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
8 jan—3f au 8 fev

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Ordre de Cour—John Binns & Fils, etc. vs leurs créanciers—Qu'une assemblée des créanciers des insolvables John Binns & Fils, John Binns, et John H. Binns comme membres et individuellement, soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le 14ème jour de février 1889, à 11 heures a. m. dans le dit lieu les termes et conditions par lesquels les propriétés livrées et toutes autres propriétés non comprises dans ce dit doivent être vendues, et aussi de voter sur toute autre mesure qui sera nécessaire pour permettre au syndic de terminer les affaires de cette succession.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1889.
[Signé:] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. KING, Député Greffier.
7fev—3f au 12 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Fred. V. Clere vs ses créanciers—No 25,844. Liquidation "D"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés de Frederick V. Clere, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il soit ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H Downing Esq., notaire en cette ville, No 29 rue du Camp, le LUNDI, 11e jour de février 1889, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres mesures qui pourront leur être soumises, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles R. Rice, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1889.
[Signé:] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député-Greffier.
9janv—3f au 11fev.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Joseph Cristina vs. ses créanciers—No 25,801—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Joseph (Giuseppe) Cristina soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire en cette ville, à son bureau, No 6 rue Carondelet, en cette ville, le jeudi, 14me jour de février 1889, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Emmett D. Craig, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1889.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
11jan—3f au 14 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. A. Jansen vs. ses créanciers—No 25,918.—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des propriétés du pétitionnaire William A. Jansen soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire public, à son bureau, No 56 rue Royale, en cette ville, le VENDREDI, 8ème jour de février 1889, à 11 heures A. M., pour procéder à l'administration et délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées; et que dans l'intervalle toute procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Joseph Lombard, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 3 janvier 1889.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
M. GUIRAUD, Député Greffier.
8 jan—3f au 8 fev

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
L.S.L.
Grand Tirage Mensuel, —A— L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 12 FEVRIER 1889
GROS LOT $30,000.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Louis Fontenot vs Charles Thomassin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,805—Division "D"—Attendu que Jacob Lechner a été adjugé, en vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédérai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux morceaux ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'lit No 231 borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Deslondes; les dites portions sont contigües et ensuite comme suit: une des dites portions de terre forme le coin de l'avenue Jourdan et de la rue Bourgogne et mesure trente pieds de face à l'avenue Jourdan sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Bourgogne, et l'autre portion de terre mesure dix-sept pieds de front sur l'avenue Jourdan sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, donnant ainsi aux deux portions de terre ci-dessus décrites un total de trente pieds de façade sur l'avenue Jourdan sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les deux dites portions de terre sont des parties d'un terrain plus grand désigné par le No 231 sur un plan annexé à un acte de vente fait pardevant G. Le Gardeur Jr, note re, le 23 mars 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—mars 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Katharina Neumiller vs Jacob Lechner et Apolonia Loga.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Philip, Collins et Chenet, ses alias writ de fieri facias contre Jacob Lechn r à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et Chenet, ses alias writ de fieri facias contre Jacob Lechner à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et Chenet, ses alias ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Jacob Lechner, débiteur, étant la moitié indivise dans un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'lit borné par les rues Constance, Thalie, Annonciation et Melpomène, dans le premier district de cette ville, et formant l'encoignure des rues Constance et Thalie et mesurant cent huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur la rue Thalie de cent huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—6 9 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval de course de valeur connu comme "Cland Brenan".

Thomas Nugent vs. Bill Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,877—En vertu d'un ordre de vente daté du 4 janvier 1889 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 11 février 1889, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Devant la remise et les écuries de vente de Wm. H. Leonard, le cheval de course bai de valeur appelé "Cland Brenan".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23jan—23 30—fev 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Tricconi vs. Louis H. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,681—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial-place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'lit borné par les rues Dorgenois, Barracks, Broad et Hôpital, mesurant soixante-douze pieds de front à la rue Dorgenois, commençant à une distance de quarante-huit pieds de l'encoignure de la rue Barracks et mesurant vers la rue Hôpital sur une profondeur de cent dix-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles; acquis par le défendeur de John Sirats par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 29 août 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 janv—21,28—4 11 18,23 fev

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. du "Southern Laundry", mauvaises chevaux et wagon.

Comby & Carter vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,318—En vertu d'un ordre de vente, daté du 25 janvier 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 9 février 1889, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 138 et 140 rue Julie; le contenu du dit local connu sous le nom de "Southern Laundry" comprenant une machine à laver, 2 X, une machine pour cols et manchettes une machine pour chemise et fer à repasser pour bas, une forme pour cols et manchettes, 2 X, un lot de résercoirs, tuyaux, arbres de couche, courroies, poulies, tuyaux, fers, chauffoirs, papiers, etc., et divers autres articles relatifs à la buanderie, conformément à l'inventaire enregistré.

Aussi, un cheval, un wagon et harnais.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 janv—26, 29—5, 9 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orleans Gaslight Company vs Lisette M. Dexter et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 22,403—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Lisette M. Dexter dans un certain procès maintenant en suspens devant la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant titre Lisette M. Dexter vs David Bidwell, No 20,846 Division E du dossier de ladite cour; le dit procès fut enlissé le 16 avril 1887, dans lequel procès prétend être la seule héritière de feu B. de Blanc comme fille la propriétaire de la propriété ci après décrite; Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, connu et désigné comme le Théâtre St-Charles, de la valeur de cent mille piastres, ainsi que tous les droits et privilèges lui appartenant, ainsi que toutes les autres installations, châsses, scénerie, machinerie, appareils, insignes qui y sont et lui appartenant, situé dans l'lit borné par les rues Commercial Place, les rues St-Charles, Camp et Poydras, mesurant quatre vingts pieds de face sur la rue St-Charles sur cent soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans le dit procès, la dite Mme Lisette Dexter réclame aussi les revenus de la dite propriété au taux de trois mille piastres par an à partir du 3 mars 1880. Dans le dit procès, le défendant a déposé une réponse lui donnant légitre à ladite propriété et appelant en garantie son vendeur Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28 janv—6, 11, 18, 25 fev—2me

Dr Walter Bailey Sr vs John Harbl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,681—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et je vendrai à l'encan pour du comptant, à mon bureau, rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial-place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 machines à coudre New Home, tables, stoves, fers à repasser, etc., comme l'indique l'inventaire.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
6 fév—6, 11, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, d'une Propriété de valeur améliorée, et de machines de prix, etc. Dans l'affaire de:

Simon Hernsheim vs. Atlas Steam Cordage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y attachés et appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, et formant le coin de l'avenue Jourdan et de la rue Bourgogne, et mesurant trente pieds de face à l'avenue Jourdan sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les deux dites portions de terre sont des parties d'un terrain plus grand désigné par le No 231 sur un plan annexé à un acte de vente fait pardevant G. Le Gardeur Jr, note re, le 23 mars 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—mars 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Katharina Neumiller vs Jacob Lechner et Apolonia Loga.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Philip, Collins et Chenet, ses alias writ de fieri facias contre Jacob Lechn r à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et Chenet, ses alias ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1re portion 30 mesure 2872 pieds de face au canal Verret, 3047 pieds sur la ligne du fond, 670 pieds de large sur la ligne contigüe à la portion No 29 bis et 448 pieds sur la ligne opposée

2e portion No 30 bis mesure 5000 pieds de face au canal Verret, même dimension sur la ligne du fond, 448 pieds sur la ligne attenante à la portion No 30 et 548 pieds sur la ligne opposée.

3e portion No 31 mesure 4800 pieds de face au Canal Verret, même dimension sur la ligne du fond, 538 pieds sur la ligne attenante à la portion No 30 bis et 629 pieds sur la ligne opposée.

4e portion No 32 mesure 4762 pieds de face au canal Verret, même dimension sur la ligne du fond, 629 pieds sur la ligne attenante à la portion No 31 et 716 pieds sur la ligne opposée.

5e portion No 33 mesure 3800 pieds de face au Canal Verret, même dimension sur la ligne du fond, 716 pieds sur la ligne contigüe à la portion No 32, et 1368 pieds sur la ligne opposée.

6e portion No 34 mesure 2276 pieds de face au Canal Verret, même dimension sur la ligne du fond, 1368 pieds sur la ligne contigüe à la portion No 33, et 1768 pieds sur la ligne opposée et faisant face au Bayou Barataria. Le tout plus ou moins. La propriété ci-dessus décrite sera vendue en bloc.

Le plan sera exhibé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire. 26jan—29 fev2 9 16 23 mars2

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Un bon cheval, brûleurs à café, feuillines, grande théière ornementée.

Dans l'affaire de Louis R. Shanks vs ses créanciers.

No 25,803—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Georges G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune—VENDREDI, 8 février 1889, à 11 heures a m., sur les lieux à l'encan, les choses ci-dessus désignées, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre du Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le dit lieu, le 21 janvier 1889 et rendu dans l'affaire ci-dessus:

Un bon cheval, deux brûloirs à café, théière et des ustensiles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
24 janv—24 25 26—2 3 fev

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines à coudre, etc.

De Walter Bailey Sr vs John Harbl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,681—En vertu d'un writ de fieri facias dans l'affaire ci-dessus j'ai saisi et je vendrai à l'encan pour du comptant, à mon bureau, rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial-place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 février 1889, à 10 heures A. M.

2 machines à coudre New Home, tables, stoves, fers à repasser, etc., comme l'indique l'inventaire.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
6 fév—6, 11, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, d'une Propriété de valeur améliorée, et de machines de prix, etc. Dans l'affaire de:

Simon Hernsheim vs. Atlas Steam Cordage Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,639.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 février 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'emplacement commercial, commode et attrayant, et résidence, coin sud-ouest des rues **Ursulines et Burgenois**, ôté et comprenant, savoir: Un morceau ou portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'lit No 342 borné par les rues Burgenois, Broad, Marais et Ursulines, comp sé de tout le lot No 21, et d'une partie du lot No 22, mesurant, en mesure américaine, soixante pieds de front à la rue Burgenois sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de la rue Ursulines, sur 132 pieds et 3 lignes de profondeur et face à la rue Burgenois, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, consistant en une bâtisse moderne nouvellement bâtie en bois à deux étages, recouverte en ardoise avant un grand magasin, deux boutiques, hangar double au rez-de-chaussée et de beaux appartements à coucher bien aérés et galerie ornée au dessus, cuisine et dépendances, cabinets, hangars et dépendances, citernes doubles, etc. Situé à la jonction de deux des rues les plus larges et les mieux ouvertes de la partie la plus active et la plus belle de la ville et avec une double ligne de chars urbains allant au marché français et le centre des affaires. Cet ôté sont une excellente occasion ou comme placement sûr ou pour une grocerie faire de l'argent, ou une pharmacie ou tout autre département dans le commerce en détail.

2e grand et profond lot pour bâtir qui constitue la propriété ci-dessus décrite comme suit: Un morceau ou portion de terre situé dans le même district et lit ainsi qu'il a été mesuré et décrit ci-dessus, étant le solde du lot No 20 et partie du lot No 22, mesurant plus ou moins, en mesure américaine, 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur 132 pieds et 3 lignes de profondeur sur le côté qui le sépare du lot numéro quinze, s'étendant de la rue Fulton à la rue Peters, anciennement New Levee; et le lot numéro quinze mesure, au pied américain, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement New Levee) sur une profondeur de cent vingt pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue Girod et cent dix neuf pieds onze pouces et deux